

Son épouse **Bluette Bonny-Jaccoud**, à Prilly ;

Ses enfants :

Danielle et Dominique **Currat-Bonny**, à Arconciel ;

Frédéric et Diane **Bonny-Vauthey**, à Aubonne ;

Ses petits-enfants :

Frédérique, Grégoire, Benjamin ;

Aymeric, Guillaume ;

Ses arrière-petits-enfants :

Arthur, Jules, Madison, Mackenzie ;

Sa sœur Antoinette et René **Sesti-Bonny**, et famille ;

ainsi que les familles parentes, alliées et amies,

ont la tristesse de faire part du décès de

Monsieur André BONNY

qui s'est endormi paisiblement le 23 février 2019, dans sa 87^e année.

La cérémonie d'adieu aura lieu au Centre funéraire de Montoie,

chapelle A, à Lausanne, le mercredi 27 février, à 13 heures.

Honneurs à 13 heures 30.

Adresse de la famille : avenue de la Rochelle 1, 1008 **Prilly**.